



association pour
la prévention
de la torture



PLAN
STRATÉGIQUE
DE L'APT
2020-2023



Introduction

L'Association pour la prévention de la torture (APT) est une organisation internationale non gouvernementale, basée à Genève, en Suisse. Depuis plus de 40 ans, nous travaillons à construire des sociétés sans torture. Pour cela, nous avons contribué à l'adoption et à la mise en œuvre de traités internationaux, mais aussi proposé une « architecture » innovante de prévention de la torture, adoptée par des pays dans le monde entier.

En quatre décennies, nous avons défendu avec succès l'approche préventive tant aux niveaux mondial, régional que national. Nous avons également établi des partenariats solides pour soutenir les efforts de prévention et nous avons recueilli des preuves démontrant que la prévention permet de réduire la torture ainsi que les mauvais traitements. Notre expertise et notre leadership sont largement reconnus.

Le plan stratégique 2020–2023 est le résultat d'un processus de réflexion interne; il a été approuvé par le Conseil de l'APT en avril 2020. Il s'appuie sur nos points forts et nos réalisations. Il répond aussi aux nouveaux défis et aux nouvelles opportunités afin de poursuivre notre travail pour des sociétés sans torture.

Contexte : Prévenir la torture dans un environnement mondial difficile 4

Comment prévenir la torture et les mauvais traitements 6

Comment provoquer le changement 8

Nos stratégies pour contribuer au changement 10

Comment nous allons mettre en œuvre le plan stratégique 12

Notre plan stratégique en bref 14



Notre vision, notre mission, nos valeurs et principes

Notre vision

Des sociétés sans torture
ni mauvais traitements

Notre mission

Mobiliser contre la torture par la prévention: nous engendrons un soutien à la prévention de la part des acteurs internationaux, régionaux et nationaux, étatiques et non étatiques.

Engager les acteurs concernés dans un dialogue constructif: nous facilitons la coopération entre de nombreuses parties prenantes afin d'identifier des solutions spécifiques et durables pour prévenir la torture et les mauvais traitements.

Soutenir les efforts nationaux de protection des personnes à risque: nous offrons des conseils stratégiques, des outils et une expertise à nos partenaires nationaux pour prévenir la torture et les mauvais traitements.

Susciter de nouvelles pistes de réflexions et d'analyses: nous générons des actions visant à prévenir la torture et les mauvais traitements grâce à nos recherches continues sur leurs facteurs de risques et leurs causes profondes.

Nos valeurs et nos principes

L'APT est une organisation non gouvernementale internationale indépendante guidée par des valeurs fortes qui constituent la base de notre identité et de notre travail:

L'engagement:

Nous savons que la prévention de la torture est essentielle à la protection de la dignité humaine, à la construction d'une bonne gouvernance et pour des sociétés pacifiques et inclusives.

Inclusion et égalité:

Nous plaçons la non-discrimination au centre de notre mission et promouvons la diversité et l'inclusion dans notre travail.

Intégrité et transparence:

Nous travaillons de manière impartiale et indépendante des intérêts politiques, économiques ou sectaires. Nous sommes ouverts et prêts à rendre des comptes à nos partenaires, soutiens et bénéficiaires sur ce que nous faisons et la manière dont nous le faisons.

Partenariats:

Nous nous engageons, nous nous allions et nous collaborons stratégiquement avec une pluralité d'acteurs afin de développer des stratégies de prévention durables. Nous appelons les détenteurs d'obligations à assumer leurs responsabilités et

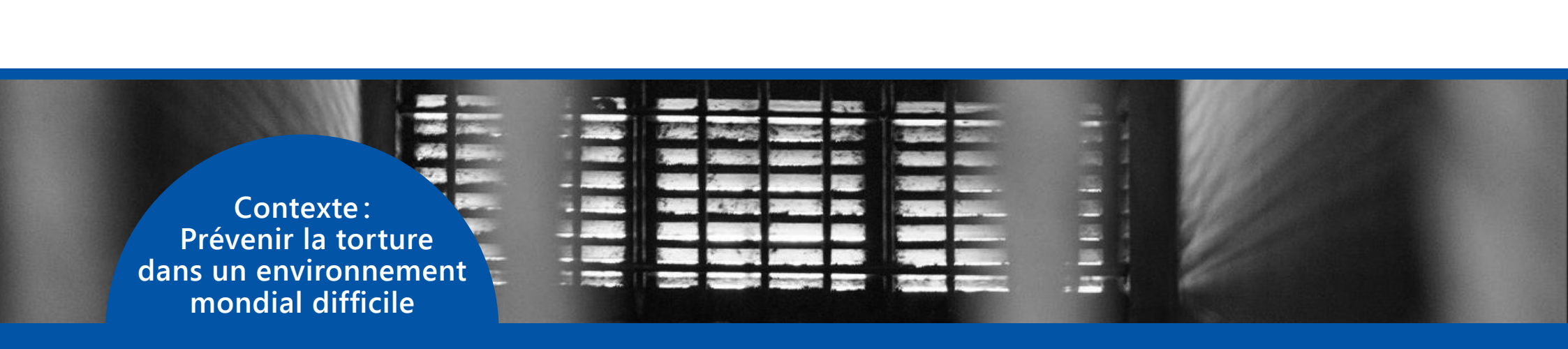
donnons aux détenteurs de droits les moyens de faire valoir leurs droits. Nous renforçons les capacités des uns et des autres, en veillant à ne pas créer de dépendance vis-à-vis de nos conseils et de notre soutien.

Qualité et persévérance:

Nous visons l'excellence dans la recherche de solutions pour prévenir la torture et les mauvais traitements ainsi que dans la démonstration de la valeur ajoutée de l'approche préventive. Nous reconnaissons que ce travail nécessite une vision à long terme et nous nous agissons en conséquence.

Apprentissage continu et créativité:

Nous partageons nos compétences, nos connaissances, nos expériences et nos perspectives dans tous les domaines de notre travail. Nous apprenons de nos partenaires et nous encourageons l'innovation et la réflexion. Nous recherchons continuellement à mesurer l'impact de notre travail et en tirons les leçons pour élaborer de nouvelles actions.



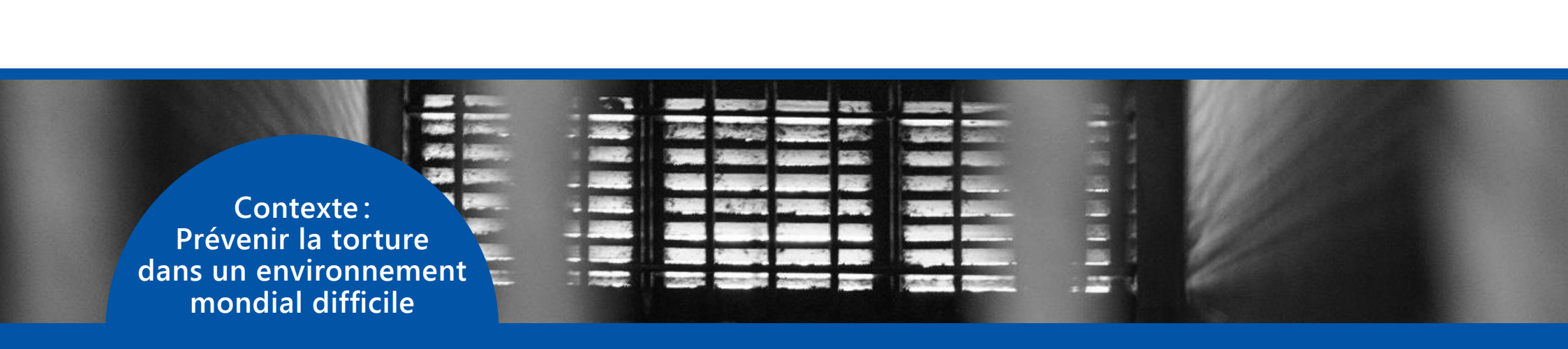
Contexte : Prévenir la torture dans un environnement mondial difficile

Des débats ont lieu aujourd'hui qui remettent en question le multilatéralisme et le système international de protection des droits humains. Dans ce contexte, l'interdiction absolue de la torture est menacée. Certains dirigeants politiques – non seulement de régimes autoritaires mais aussi de certaines démocraties – justifient, ou même approuvent son utilisation. Ces discours, conjugués à une culture populaire qui présente la torture comme acceptable, peuvent conduire à une « banalisation » inquiétante, voire à une tolérance à l'égard de l'utilisation de la torture dans certaines circonstances.

L'APT s'engage résolument pour des sociétés dans lesquelles la torture est toujours inacceptable et condamnée, aussi bien juridiquement que moralement. Nous allons poursuivre notre action de sensibilisation grâce à une communication forte et créative ainsi qu'au moyen de coalitions et de partenariats stratégiques.

Le risque de torture existe dans divers contextes. Ces risques sont accrus dans les situations de conflit armé, où des personnes peuvent être arrêtées, torturées aussi bien par le gouvernement que par des groupes armés. Les personnes en contact avec le système de justice pénale, celles en déplacement (c'est-à-dire les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants) ou en situation de vulnérabilité sont confrontées à des risques accrus de torture et de mauvais traitements. C'est pourquoi un contrôle indépendant de la privation de liberté est essentiel – y compris dans des lieux tels que les institutions psychiatriques et les centres sociaux. Les organes créés en vertu du Protocole facultatif à la Convention des Nations unies contre la torture (OPCAT) jouent un rôle important et sont des acteurs de changement et de transparence.

Un certain nombre d'autres tendances mondiales ont un impact sur notre travail de prévention de la torture et des mauvais traitements. L'essor des médias sociaux et des nouvelles technologies, y compris l'intelligence artificielle, ouvrent des possibilités de connexion et de mobilisation avec des partenaires partageant les mêmes idées, et transforment la manière dont nous menons nos campagnes et nos formations. Toutefois, ces mêmes technologies présentent des risques en matière de surveillance, de protection des droits humains et d'accès à la justice. La pandémie COVID-19, ainsi que les crises économiques et sociales qui y sont liées, ont un impact direct sur les personnes privées de liberté, les autorités en charge de la détention et les responsables du contrôle des lieux de détention. En outre, le changement climatique est devenu une priorité mondiale essentielle. Cela va continuer à avoir un impact sur d'autres priorités en matière de droits humains et augmenter les risques de tortures et de mauvais traitements, telles que les migrations liées au climat ou les attaques ciblées contre les environnementalistes et des défenseurs des droits humains.



Contexte : Prévenir la torture dans un environnement mondial difficile

Nous allons intégrer ces problématiques dans nos stratégies ainsi que dans notre façon de travailler. Par exemple, privilégier le soutien à distance avec partenaires locaux et régionaux pour minimiser notre impact sur l'environnement.

Par ailleurs, il est important de souligner un certain nombre de développements positifs au sein de la communauté internationale, en particulier la reconnaissance de la prévention comme une stratégie efficace et constructive pour répondre aux défis systémiques et aux violations des droits humains. À cet égard, l'Agenda 2030 pour le développement durable représente une opportunité afin d'aborder la prévention de la torture et des mauvais traitements de manière holistique, en s'attaquant à de nombreuses causes profondes, telles que la pauvreté, la discrimination, la corruption et la violence, y compris pour les personnes derrière les barreaux, et en favorisant l'accès à la santé, à l'alimentation et à l'éducation.

Ainsi, L'APT peut contribuer utilement à de nombreux objectifs de développement durable (ODD), notamment l'ODD 16 sur les sociétés pacifiques, justes et inclusives en vue de garantir des sociétés exemptes de peur et de violence, dans lesquelles personne n'est laissé pour compte.

Aucun pays n'est à l'abri du risque de torture et de mauvais traitements. Notre approche préventive vise à réduire ces risques. Nous disposons de preuves convaincantes montrant que des mesures réformant les lois, les politiques et les pratiques permettent de réduire ces risques et de rendre les sociétés plus sûres pour toutes et tous.

La prévention de la torture et des mauvais traitements est plus que jamais nécessaire.

Comment prévenir la torture et les mauvais traitements

LES RISQUES DE TORTURE ET DE MAUVAIS TRAITEMENTS EXISTENT PARTOUT. ILS SONT PLUS ÉLEVÉS...



...quand il n'y a pas d'État de droit ; une culture d'impunité ; de la corruption ; une érosion de l'interdiction absolue de la torture et/ou l'acceptation publique de la torture ; un faible accès à la justice ; des mesures de contre-terrorisme ; la militarisation ou la privatisation de la détention et de la sécurité ;



...lorsque les systèmes de justice sont dysfonctionnels et reposent sur un recours excessif aux aveux ; ou lorsque la culture institutionnelle, les politiques de recrutement et de promotion des forces de l'ordre font pression pour l'obtention de résultats ;



...dans des moments tels que l'arrestation ; l'appréhension ; les contrôles et les fouilles ; les premières heures de détention ; l'interrogatoire ; les transferts ; les renvois forcés ; les manifestations publiques ;



...dans le cas de détention au secret ; isolement cellulaire ; sanctions disciplinaires ; menaces/représailles ; utilisation de moyens de contrainte ; placement involontaire ; peines corporelles ; peine de mort ;



...pour les personnes en situation de vulnérabilité qui sont confrontées à l'invisibilité, la discrimination, le profilage, le harcèlement, la violence et la sur-incarcération en raison de leur genre, âge, statut migratoire, nationalité, ethnie, situation économique, handicap, religion, orientation sexuelle, identité ou expression de genre, consommation de drogue...



...dans des lieux fermés, tels que les prisons, les postes de police, les institutions psychiatriques, les centres pour mineur.e.s, les foyers sociaux, les lieux de quarantaine, les homes pour personnes âgées, les lieux de détention offshore ; les lieux secrets ou qui ne sont pas soumis à aucun contrôle.



Comment prévenir la torture et les mauvais traitements

Le plan stratégique 2020–2023 s’appuie sur le bilan de l’APT des 40 dernières années, et sur notre engagement à réduire les risques de torture et de mauvais traitements.

En préparant nos stratégies et nos priorités pour les quatre prochaines années, nous avons analysé les principaux domaines de risques qui conduisent à la torture et aux mauvais traitements. Nous avons identifié quatre domaines de changement interdépendants pour faire face à ces risques et prévenir la torture et les mauvais traitements :

- **Rassembler des voix et des arguments** pour réaffirmer l’interdiction absolue de la torture et des mauvais traitements et démontrer que la prévention de la torture est efficace.
- **Intégrer la protection des personnes en situation de vulnérabilité**, qui sont les plus exposées au risque de torture et de mauvais traitements.
- **Réformer le système de justice pénale**, afin de réduire les risques accrus pendant les premières heures de privation de liberté et ceux liés à un recours excessif aux aveux.
- **Renforcer le contrôle indépendant** pour mettre en place des mécanismes de contrôle plus efficaces.

Ces quatre domaines de changement reposent sur une série d’hypothèses sur la manière dont le changement se produit et permet de réduire les risques de torture et de mauvais traitements. Dans un contexte qui évolue rapidement, nous allons vérifier régulièrement si ces hypothèses sont toujours valides afin de garantir que notre travail reste pertinent.

Le plan stratégique définit les stratégies de l’APT pour contribuer à la réalisation de ces changements. Ces stratégies constituent un cadre de référence pour développer nos plans opérationnels annuels.



Comment provoquer le changement

Nos changements s'appuient sur notre expérience opérationnelle et sur des preuves solides, en particulier les résultats de la recherche indépendante commandée par l'APT et menée par Richard Carver et Lisa Handley.¹

Hypothèses stratégiques

- L'amélioration des pratiques et du professionnalisme de la police contribue à une police plus efficace, avec de meilleurs résultats et des sociétés plus sûres.
- L'exclusion des aveux obtenus sous la torture et les mauvais traitements par le pouvoir judiciaire, tant en droit qu'en pratique, élimine l'incitation à recourir à la coercition lors des auditions.
- La mise en œuvre effective des garanties juridiques et procédurales dès le premier moment de la détention réduit les risques de torture et de mauvais traitements.
- Les entretiens non coercitifs aident la police à obtenir des informations fiables et à garantir la justice, tout en respectant les droits humains.
- Un contrôle régulier et efficace des actions de la police, y compris le recours à la force en dehors de la garde à vue, réduit les risques de torture et de mauvais traitements.

CHANGEMENT:
Les personnes sont traitées avec dignité et équité par le **SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE**

Hypothèses stratégiques

- Une visibilité accrue des personnes en situation de vulnérabilité réduit le risque de torture et de mauvais traitements.
- L'élimination de la discrimination et la promotion de l'égalité dans la société, ainsi que le respect des besoins spécifiques des personnes détenues en situation de vulnérabilité, renforcent leur protection.
- Changer les récits et les perceptions concernant les personnes en situation de vulnérabilité privées de liberté réduit le risque de torture et de mauvais traitements.
- L'attention particulière accordée aux personnes en situation de vulnérabilité par les organes de contrôle et les organisations de la société civile accroît leur protection.

CHANGEMENT:
Les personnes en situation de **VULNÉRABILITÉ** sont à l'abri de la torture et des mauvais traitements

¹ R. Carver & L. Handley; Does torture prevention work?; Liverpool University Press; 2016; disponible à: <https://www.apr.ch/fr/ce-que-nous-faisons/realisations/la-prevention-de-la-torture-ca-marche>



Comment provoquer le changement

Hypothèses stratégiques

- De nouvelles formes de communication sur la nécessité d'interdire la torture, telles que récits et communication visuelle, contribuent à la sensibilisation et au soutien de la communauté.
- Les recherches et informations sur les pratiques assimilables à la torture et sur les liens entre la torture et d'autres questions telles que la corruption et le développement durable amènent à de nouvelles stratégies et de nouvelles coalitions pour prévenir la torture.
- Montrer que la prévention de la torture ça marche, renforce le plaidoyer en faveur de politiques et de mesures de prévention.
- La collaboration avec de nouveaux partenaires – tels que les médias, les acteurs judiciaires et les instituts de formation, les universitaires et les acteurs culturels – permet de multiplier les voix en faveur de la prévention de la torture et des mauvais traitements.

CHANGEMENT :
Des arguments forts et de nouvelles VOIX sont mobilisés pour prévenir la torture

Hypothèses stratégiques

- Une transparence accrue de tous les lieux de privation de liberté grâce à un contrôle externe exercé par des organes internationaux, régionaux et nationaux et des organisations de la société civile réduit les risques de torture.
- Des mécanismes nationaux de prévention transparents et responsables, qui effectuent des visites régulières et inopinées et qui produisent des rapports fondés sur des faits et contenant des recommandations SMART, renforcent la protection des personnes privées de liberté.
- La coopération entre les organes de contrôle leur apporte un soutien individuel tout en contribuant à la mise en place d'un système de contrôle solide et résilient.

CHANGEMENT :
Un **CONTRÔLE** efficace et indépendant protège les personnes privées de liberté



Stratégies de l'APT pour contribuer au changement

STRATÉGIE 1:

Améliorer les pratiques et le respect des droits humains par la police

- Des lignes directrices internationales sur les entretiens non coercitifs et les garanties associées sont adoptées et mises en œuvre dans différentes régions.
- Davantage de MNP, INDH et d'organisations de la société civile contrôlent la mise en œuvre des garanties au cours des premières heures de détention et le recours à la force en dehors de la détention.

STRATÉGIE 2:

Renforcer le rôle des acteurs juridiques et judiciaires dans la prévention de la torture et des mauvais traitements

- Les acteurs de la justice pénale reconnaissent l'importance des garanties juridiques et procédurales et les mettent en œuvre.
- Les politiques et pratiques de la police et acteurs judiciaires garantissent que les personnes en situation de vulnérabilité sont traitées avec dignité et équité.

STRATÉGIE 3:

Identifier et répondre aux besoins spécifiques des femmes, des populations en mouvement et des personnes LGBTIQ+ lorsqu'elles sont privées de liberté

- Les lois et les politiques relatives à la privation de liberté reconnaissent et répondent aux besoins spécifiques des personnes en situation de vulnérabilité.
- Les organes de contrôle appliquent une approche sensible à l'égalité, l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre dans le contrôle de tous types de lieux de privation de liberté.
- Les personnes en situation de vulnérabilité – en particulier les femmes, les personnes LGBTIQ+ et les personnes en déplacement – sont davantage conscientes de leurs droits lorsqu'elles sont détenues ou en contact avec les forces de l'ordre ou les systèmes de justice pénale.

STRATÉGIE 4:

Contribuer à l'élaboration de cadres juridiques et politiques pour soutenir la prévention de la torture

- Les politiques publiques reconnaissent et incluent une approche préventive pour lutter contre la torture et les mauvais traitements.
- Les normes et politiques internationales traitent des pratiques à risque et protègent les personnes les plus exposées à la torture et aux mauvais traitements.

Contributions de l'APT

Les personnes sont traitées avec dignité et équité par le **SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE**

Les personnes en situation de **VULNÉRABILITÉ** sont à l'abri de la torture et des mauvais traitements

CHANGEMENTS

Stratégies de l'APT pour contribuer au changement

STRATÉGIE 5:

Remettre en question les perceptions et les récits justifiant la torture

- Une communication créative et de nouveaux partenariats réaffirment l'inefficacité et l'interdiction absolue de la torture.
- La recherche multidisciplinaire et les preuves étayent les liens entre la prévention de la torture et d'autres questions (notamment la corruption et la prévention de l'extrémisme violent).
- Les récits et la communication visuelle contribuent à modifier les conversations et les perceptions du public concernant les personnes en situation de vulnérabilité privées de liberté.

Des arguments forts et de nouvelles VOIX sont mobilisés pour prévenir la torture

STRATÉGIE 6:

Mettre en place des mécanismes nationaux de prévention efficaces et indépendants, en garantissant leur intégrité et leur responsabilité

- Des MNP supplémentaires en Afrique sont désignés et fonctionnent.
- Les organes de contrôle, y compris les MNP, sont en mesure de démontrer les résultats de leur travail de prévention.
- Les Etats sont tenus de rendre des comptes sur la mise en œuvre de leurs obligations internationales, y compris l'OPCAT.
- Des systèmes d'appui international et entre pairs renforcent les MNP et les ONG de droits humains dans leur travail de contrôle et de soutien pour protéger les droits des personnes privées de liberté.

Un **CONTRÔLE** efficace et indépendant protège les personnes privées de liberté

Nos stratégies et changements vont contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des objectifs de développement durable:

Impact sur les ODDs

ODD 16 sur les sociétés pacifiques, justes et inclusives et ses cibles: réduire toutes les formes de violence partout dans le monde (16.1); mettre fin aux abus et à la torture des enfants (16.2); garantir l'accès à la justice pour tous (16.3), assurer l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales (16.10); réduire la corruption (16.5); appliquer des lois et politiques non-discriminatoires (16b); et mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux (16.6). Autres ODD: réduire la discrimination et la violence contre les femmes et les filles (5.1 et 5.2); assurer une migration sûre (10.7); construire une culture de paix et de non-violence (4.7); encourager les partenariats public-privé (10.7); et favoriser l'inclusion de tous (10.2).



Comment nous mettons en œuvre le plan stratégique

Pour mettre en œuvre le plan stratégique 2020–2023, nous allons nous appuyer sur nos atouts existants, adopter de nouvelles méthodes de travail et mettre en place une nouvelle structure organisationnelle.

PARTENARIATS

Nous allons renforcer notre collaboration avec les organes de contrôle, en particulier les MNP, qui sont des partenaires stratégiques dans nos efforts pour obtenir les changements souhaités. Nous renforcerons notre travail avec des partenaires de longue date, notamment les organisations de la société civile, les organes internationaux et régionaux de défense des droits humains et les forces de l'ordre, tout en engageant de nouveaux partenariats avec les milieux universitaires, les médias et les institutions culturelles. Nous ferons pleinement usage de notre pouvoir de rassemblement pour relier les différents acteurs de la prévention de la torture.

UNE PORTÉE MONDIALE GRÂCE À LA NUMÉRISATION

Nous allons concentrer nos interventions sur un nombre limité de pays prioritaires dans chacune des régions et établir des partenariats, éventuellement par l'intermédiaire de représentants dans les pays, pour mettre en œuvre les différentes stratégies de manière globale. Au Brésil, par exemple, nous continuerons à travailler avec notre représentante nationale. Notre expérience directe au niveau national nous permettra d'évoluer pour atteindre le monde entier grâce à des outils comme l'apprentissage en ligne. Nous allons constituer une liste d'experts et de formateurs, basés dans différentes régions, pour conduire des ateliers présentiels. Cela permettra de développer les expertises tout en favorisant la proximité, les échanges Sud-Sud et une empreinte carbone réduite.

COMMUNICATION ET INNOVATION

La communication sera au cœur de notre travail, tant au niveau mondial que national, grâce à un site web redéveloppé et à l'utilisation de nouvelles formes de communication, notamment de récits numériques, bandes dessinées et podcasts. Nous allons mener des recherches innovantes sur les causes profondes de la torture et des mauvais traitements et adopter de nouvelles technologies et stratégies de communication pour partager nos connaissances, mener des discussions et toucher un public plus large.



Comment nous mettons en œuvre le plan stratégique

UNE ÉQUIPE AGILE

L'APT adopte une nouvelle structure organisationnelle pour mettre en œuvre le plan stratégique. Nous allons fonctionner avec une équipe de conseillers et conseillères senior qui contribuent à la diversité d'expertise, de compétences et de talents. La force de l'APT réside dans son équipe et nous nous engageons à investir dans le bien-être et le développement de notre personnel.

UN SOUTIEN FINANCIER DIVERSIFIÉ

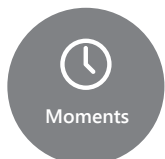
Une nouvelle stratégie de recherche de fonds va aider l'APT à obtenir les fonds nécessaires à la mise en œuvre de ce plan stratégique. Nous allons renforcer nos relations avec les donateurs existants, obtenir de nouveaux donateurs et diversifier nos sources de financement.

SUIVI ET ÉVALUATION

Le plan stratégique sera complété par des plans opérationnels annuels et une matrice d'évaluation. Nous allons définir des indicateurs clairs pour mesurer si et comment nous mettons en œuvre nos stratégies et contribuons aux changements que nous souhaitons.

PLAN STRATÉGIQUE DE L'APT 2020-2023 EN BREF

QUAND IL Y A DES RISQUES
DE TORTURE ET
DE MAUVAIS TRAITEMENTS...



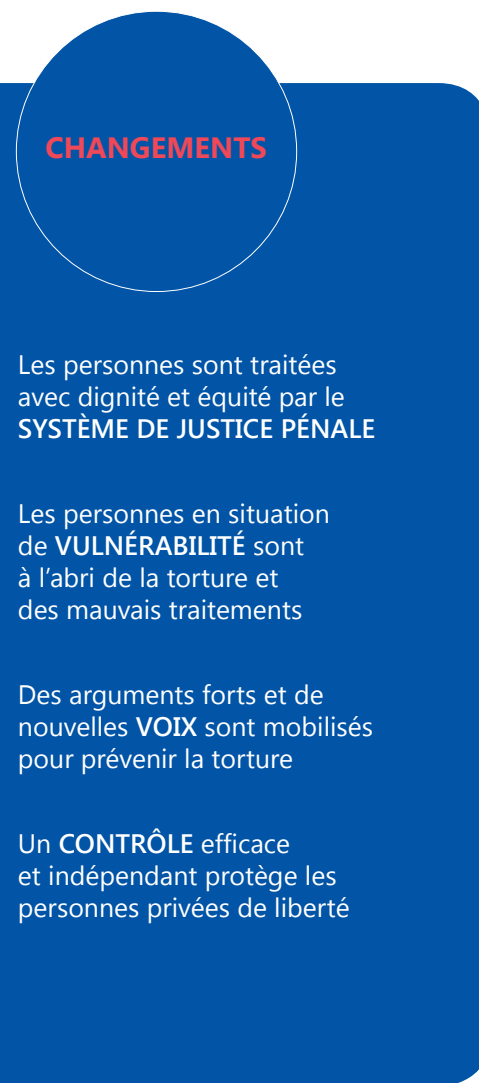
...L'APT INTERVIENT...



Les changements et stratégies réduisent les risques

Nos hypothèses se fondent sur des preuves solides et 40 années d'expérience

...POUR CONTRIBUER
AUX CHANGEMENTS



VISION DE L'APT : DES SOCIÉTÉS SANS TORTURE NI MAUVAIS TRAITEMENTS



association pour
la prévention
de la torture



Centre Jean-Jacques Gautier
10, route de Ferney
case postale 137
CH-1211 Genève 19
www.apt.ch

Coordonnées bancaires: UBS Vermont-Nations, CH-1202 Genève | N° compte: 279-C8117533.0 | Code bancaire: 279
IBAN: CH62 0027 9279 C811 7533 0 | SWIFT: UBSWCHZH80A | Compte postal: CCP 12-21656-7